

JOURNAL DE LA SOCIÉTÉ STATISTIQUE DE PARIS

ARSÈNE DUMONT

La dépopulation dans l'Orne

Journal de la société statistique de Paris, tome 39 (1898), p. 306-317

http://www.numdam.org/item?id=JSFS_1898__39__306_0

© Société de statistique de Paris, 1898, tous droits réservés.

L'accès aux archives de la revue « Journal de la société statistique de Paris » (<http://publications-sfds.math.cnrs.fr/index.php/J-SFdS>) implique l'accord avec les conditions générales d'utilisation (<http://www.numdam.org/conditions>). Toute utilisation commerciale ou impression systématique est constitutive d'une infraction pénale. Toute copie ou impression de ce fichier doit contenir la présente mention de copyright.

NUMDAM

Article numérisé dans le cadre du programme
Numérisation de documents anciens mathématiques
<http://www.numdam.org/>

III.

LA DÉPOPULATION DANS L'ORNE (1).

Les explorateurs n'hésitent point à entreprendre les voyages les plus pénibles pour déterminer les pics les plus saillants et les dépressions les plus profondes de l'écorce terrestre. Cependant, nous ignorons encore aujourd'hui, après tant de travaux sur la natalité, les points du territoire français où elle acquiert son plus haut relief et ceux où elle descend le plus bas.

Comme maximums de natalité, j'ai noté 52 naissances par 1 000 habitants comme moyenne décennale dans une commune agricole des environs de Dunkerque et le même chiffre à peu près dans une commune rurale du canton de Prats-de-Mollo (Pyrénées-Orientales). Mais il n'est pas impossible qu'il soit dépassé ailleurs.

Comme minimums de natalité, j'ai constaté 10 naissances pour 1 000 habitants dans une commune de la plaine de Caen et 12,2 dans une commune du canton de Sainte-Livrade (Lot-et-Garonne). Mais il y a tout lieu de penser que des natalités plus faibles encore doivent exister soit dans ces mêmes départements, soit dans ceux de Tarn-et-Garonne, du Gers, de l'Eure et de l'Orne, soit même dans d'autres départements ayant une natalité générale un peu moins faible.

C'est une présomption fortement motivée par l'expérience des mouvements oscillatoires autour de la moyenne française et des moyennes départementales. La natalité moyenne de la France a varié pendant les cinq dernières années pour lesquelles elle est actuellement connue, 1890-1894, de 21,9 à 23, et la natalité moyenne des

(1) Communication faite à la Société de statistique de Paris dans la séance du 17 novembre 1897.

départements a varié du minimum 15, qui est de 7,5 environ au-dessous de la moyenne française, au maximum 32, qui est de 9,5 au-dessus. Or, comme il y a beaucoup plus de communes dans un département qu'il n'y a de départements en France, on est forcément amené à supposer que l'amplitude des oscillations est plus grande entre les communes d'un département qu'entre les départements de la France entière. Et, de fait, c'est ce qui a lieu dans le Calvados où, à côté de natalités descendant au moins à 10, il s'en produit aussi qui s'élèvent à 36 et peut-être au-dessus. Il serait donc fort surprenant que dans ceux de nos départements où la natalité est de 15 à 17 seulement, il ne se rencontrât point de natalité au-dessous de 12,2 ou même de 10. Il est très improbable qu'il n'y ait pas d'écart plus grand que 3 ou même que 5 entre la natalité minimum et la moyenne départementale. Toutefois, on n'est sûr de l'existence d'un écart plus ou moins grand qu'après l'avoir constaté.

L'Orne étant l'un des départements où la natalité moyenne est la plus basse, il était tout indiqué d'y espérer trouver des minimums de natalité jusque-là inouïs. Mais ce travail a encore un autre but : guider l'observateur dans le choix des communes dont il devra faire une étude plus détaillée et plus attentive.

Qu'il s'agisse de la dépopulation ou bien de l'abaissement de la natalité, l'Orne a droit à la préférence si l'on veut analyser ces deux phénomènes. Mais un département est d'une étendue trop considérable pour qu'il puisse être vu et parcouru en entier. De là, la nécessité de connaître les points où ils se produisent avec une plus particulière intensité.

L'idée pourrait venir d'étudier simplement le département entier pris comme unité démographique, puis, faute de pouvoir l'observer tout entier sous le rapport ethnographique, d'aller l'étudier sur un ou plusieurs points pris au hasard. Mais ce serait s'exposer à de graves mécomptes. Si les mœurs et les appréciations des habitants sont variables d'une région à l'autre et souvent à de fort petites distances, les mouvements de la population ne le sont pas moins. On courrait risque, par exemple, d'aller chercher les raisons de l'abaissement de la natalité ornaise à Saint-Gilles-des-Marais ou à la Haute-Chapelle, deux communes du département où non seulement elle n'est pas faible, mais où elle atteint 26,6 et 27. On s'exposerait encore à aller chercher les causes de la dépopulation dans le canton de Laigle, à Saint-Martin-d'Écubley ou à Saint-Ouen-sur-Iton qui, au lieu de se dépeupler, ont vu, depuis vingt ans, leur population s'accroître. Il est certain que dans des collectivités comme celles-ci, où les effets n'existent pas, on aurait peu de moyens de découvrir les causes.

L'ensemble des tableaux numériques ci-dessous est donc, en même temps qu'une étude de démographie descriptive intéressante par elle-même, un travail préparatoire destiné à rendre possible le choix d'un ou de plusieurs groupes de communes sur lesquelles devra porter un examen approfondi, beaucoup moins imparfait au point de vue démographique et complété par une enquête à faire sur place portant sur tous les modes de l'activité économique, esthétique, intellectuelle et morale des populations choisies. Il est à désirer que quelques chercheurs entrent dans cette voie. L'Orne présente une collection malheureusement si riche de pathologie sociale que beaucoup peuvent y travailler parallèlement sans empiéter les uns sur les autres.

Ce département compte actuellement 512 communes. Sur ce nombre, 146 ont

été laissées de côté comme ne présentant point une base assez solide pour le calcul de la natalité. L'expérience, en effet, m'a appris que dans une commune rurale de moins de 300 habitants, alors même qu'elle est soustraite à l'influence du voisinage des grandes villes, et que l'on calcule la natalité par périodes de dix années, le résultat de l'observation est fort souvent à la merci des causes accidentelles.

Les 366 communes figurant aux tableaux ci-dessous avaient presque toutes au moins 300 habitants comme moyenne des deux recensements de 1886 et de 1891. Dans ce nombre sont cependant comprises quelques communes qui n'avaient point tout à fait 300 habitants, mais qu'il a paru cependant intéressant de conserver à cause de l'extrême similitude de leur état démographique avec celui d'une ou plusieurs communes limitrophes. Les petites communes, en effet, sont exposées à l'action perturbatrice des causes accidentelles, mais elles ne la subissent point fatalement. Elles peuvent présenter des phénomènes démographiques fort réguliers, comme les battements du cœur dans un organisme normal et bien portant. Les résultats des observations qui les concernent méritent d'être pris en considération comme le serait le témoignage d'enfants tout près d'être adultes qui viendrait confirmer celui des hommes faits.

	Communes.		Communes.
Le canton d'Alençon (Est) a fourni . .	6	Le canton d'Athis a fourni	14
— d'Alençon (Ouest).	15	— de Domfront.	10
— de Carrouges	17	— de la Ferté-Macé.	8
— de Courtomer	6	— de Flers	13
— du Méle-sur-Sarthe	13	— de Juvigny	11
— de Sées.	9	— de Messai.	10
	<hr/>	— de Passais	8
L'arrondissement d'Alençon a fourni .	66	— de Tinchebray.	12
	<hr/>		<hr/>
Le canton d'Argentan a fourni. . . .	5	L'arrondissement de Domfront a fourni.	86
— de Briouze	12	Le canton de Bazoches-sous-Hoene a fourni. . .	8
— d'Écouché.	11	— de Bellême	14
— d'Exmes	9	— de Laigle	11
— de la Ferté-Frénel	10	— de Longny	9
— de Gacé	9	— de Mortagne.	10
— du Merlerault	7	— de Moulins-la-Marche	8
— de Mortrée	8	— de Nocé.	10
— de Putanges.	16	— de Pervençères	11
— de Trun	7	— de Rémalard.	11
— de Vimoutiers	12	— du Theil	10
	<hr/>	— de Tourouvre	6
L'arrondissement d'Argentan a fourni .	106		<hr/>
	<hr/>	L'arrondissement de Mortagne a fourni.	108

A propos de chacune de ces 366 communes, on a calculé la nuptialité, la natalité, la mortalité, l'excès des décès sur les naissances pendant la décade 1883-1892 et la perte de population pour 100 habitants pendant les vingt années comprises entre les recensements de 1876 et de 1896. Ces cinq phénomènes varient beaucoup selon les communes. Mais la dépopulation, l'excès des décès sur les naissances et l'abaissement de la natalité sont poussés à un degré qui dépasse de beaucoup tout ce qui a jamais été signalé en France.

D É C A D E 1 8 8 3 - 1 8 9 2 .

ARRONDISSEMENT D'ALENÇON.

Communes.	Nuptialité.	Natalité.	Mortalité.	Pour 100 décès, combien de naissances.	Pour 1 000 habitants en 1876, combien en 1896.	Perte de population pour 100 habitants en 20 ans.
Alençon	5,4	21,2	27,2	77,9	»	»
Larré	7,2	8,7	16,0	45,5	913	8,7
Radon	7,7	14,9	24,2	61,3	803	19,7
Semallé	6,8	17,4	17,1	107,8	1 033	+ 2,3
Valframbert	6,4	15,5	23,3	66,6	946	5,4
Vingt-Hanaps	6,3	15,4	26,3	58,6	880	12,0
Colombiers	5,5	17,6	20,0	87,6	741	25,9
Condé-sur-Sarthe	6,1	15,9	22,9	67,8	1 005	+ 0,5
Cuissai	5,5	15,7	23,5	55,1	732	26,2
Damigni	5,9	15,1	29,7	50,4	869	13,1
La Ferrière-Bochard	6,7	16,7	19,6	85,0	834	16,6
Gandelain	6,0	16,2	20,0	80,7	865	13,5
Héluop	7,1	17,6	26,8	66,0	832	16,8
Lalacelle	5,8	17,8	22,5	78,9	910	9,0
Lonrai	7,4	15,3	21,5	74,0	879	12,1
Mieuxcé	4,6	13,3	18,5	71,7	703	29,7
Pacé	4,6	14,2	19,8	71,8	799	20,1
La Roche-Mabile	7,6	12,2	20,8	58,8	898	10,2
Saint-Denis-sur-Sarthon	7,0	17,3	26,8	64,5	937	6,3
Saint-Gormain-du-Corbeis	5,2	20,2	26,5	76,2	993	0,7
Saint-Nicolas-des-Bois	8,3	14,1	21,1	67,0	700	30,0
Beauvain	7,4	14,5	22,7	63,8	820	18,0
Carrouges	6,2	18,8	23,6	80,2	926	7,4
Ciral	6,3	13,8	23,3	59,0	890	11,0
Fontenai-les-Louvets	5,3	21,5	24,9	86,1	816	18,4
Joué-du-Bois	5,1	13,9	22,5	61,5	794	20,6
La Lande-de-Goulit	8,2	19,7	29,6	66,6	745	25,5
Livaie	7,6	17,8	27,3	63,3	780	22,0
La Motte-Fouquet	8,4	18,7	21,1	86,3	899	10,1
Rouperroux	7,4	15,3	23,3	65,4	794	20,6
Saint-Didier-sous-Écouves	9,0	18,0	31,2	57,8	640	36,0
Saint-Ellier-les-Bois	4,9	15,6	24,6	67,5	803	19,4
Sainte-Marguerite-de-Carroug	7,7	20,7	35,8	57,8	840	16,0
Saint-Martin-des-Landes	7,0	18,7	17,4	107,6	801	16,9
Saint-Martin-l'Aiguillon	5,7	17,6	26,6	66,4	826	17,4
Saint-Ouën-le-Brisoult	6,1	16,4	20,5	80,0	794	29,6
Saint-Patrice-du-Désort	8,2	15,2	24,1	62,9	787	21,3
Saint-Sauveur-de-Carrouges	4,7	15,3	31,8	48,2	797	20,3
Bures	6,1	15,7	15,7	10,0	755	24,5
Courtomer	7,2	16,0	21,5	74,4	886	11,4
Ferrières-la-Verrerie	4,9	10,6	20,2	52,9	824	17,6
Montchevrol	7,9	11,3	21,1	53,7	738	26,2
Le Plantis	6,7	11,3	25,4	55,2	798	20,2
Sainte-Scolasso-sur-Sarthe	6,8	14,0	23,8	58,7	793	20,7
Aunay-les-Bois	5,9	9,2	22,0	41,7	735	26,5
Boitron	10,0	13,0	28,8	45,1	876	12,4
Bursard	7,1	15,8	16,2	98,0	774	22,6
Coulonges-sur-Sarthe	5,2	17,4	30,2	85,8	831	16,9
Essay	7,3	15,1	25,8	58,7	802	19,8
Hautcrive	9,7	9,5	23,7	40,0	592	40,8
Laleu	6,5	16,1	22,1	73,4	744	25,6
Marchemaisons	5,8	16,6	23,1	71,8	783	21,7
Le Mêle-sur-Sarthe	4,7	11,8	21,0	56,5	816	15,4
Ménil-Erreux	4,5	14,3	23,8	81,1	809	19,1
Saint-Aubin-d'Appenai	7,3	13,9	26,5	49,1	945	5,5
Saint-Léger-sur-Sarthe	7,5	16,3	22,5	72,6	778	22,2
Les Ventes-de-Bourse	7,6	19,2	19,8	96,6	751	24,9
Aunou-sur-Orne	7,1	18,7	15,4	82,5	853	16,7
Belfonds	7,7	20,2	13,4	66,6	802	19,8
Chailloué	9,0	29,5	18,1	61,2	905	9,5
La Ferrière-Béchet	5,5	25,2	14,4	57,3	825	17,5
Macé	5,0	17,9	14,2	79,0	828	17,2
Neauphe-sous-Essai	7,4	17,7	14,6	82,0	833	16,7
Saint-Gervais-du-Perron	7,5	22,2	15,2	68,7	742	25,8
Sées	7,0	25,0	14,4	57,7	857	14,3
Tanville	6,0	29,2	18,9	65,0	575	42,5

Communes.	Nuptialité.	Natalité.	Mortalité.	Pour 100 décès, 1 000 habitants de combien de naissances.	Pour 1 000 habitants en 1876, de combien en 1896.	Perte de population pour 100 habitants en 20 ans.
ARRONDISSEMENT D'ARGENTAN.						
Canton d'Argentan.	Argentan	5,7	17,2	25,0	69,0	1 090 + 9,0
	Fontenai-sur-Orne	6,0	17,7	29,4	60,2	803 19,7
	Moulins-sur-Orne	7,9	12,5	21,1	60,9	788 21,2
	Occagnes	6,5	14,0	23,2	60,3	872 12,8
	Urou-et-Crennes	9,7	13,5	27,6	48,8	961 3,9
Canton de Briouze.	Briouze	5,6	16,5	29,0	56,9	972 2,8
	Craménil	8,4	11,9	21,2	53,8	712 23,2
	Faverolles	7,4	12,7	27,9	45,7	785 21,5
	Le Grais	7,4	15,0	28,9	51,9	622 37,8
	Lignou	7,8	11,0	21,9	50,7	686 31,4
	Lougé-sur-Maire	8,1	19,1	22,3	85,5	843 15,7
	Le Ménil-de-Briouze	6,8	15,5	22,8	68,0	902 9,8
	Montreuil-au-Houlme	5,5	14,1	40,3	35,0	674 32,6
	Pointel	6,9	13,3	25,2	52,8	779 22,1
	Saint-André-de-Briouze	5,0	15,7	21,5	72,7	731 26,9
Canton d'Écouché.	Saint-Georges-d'Annebecq.	7,4	11,1	22,7	48,9	798 20,2
	Saint-Hilaire-de-Briouze	9,6	20,1	22,7	65,6	766 23,4
	Batilly	10,3	13,8	22,9	66,5	780 22,0
	Boucé	7,5	13,6	26,2	52,0	909 9,1
	Écouché	6,2	17,3	26,3	73,3	962 3,8
	Fleuré	9,0	15,8	22,9	69,0	965 3,5
	Goulet	4,6	13,7	20,8	65,8	921 7,9
	Joué-du-Plain	6,8	17,2	29,6	58,3	781 21,9
	Montgaroult	10,6	14,9	21,7	68,8	820 18,0
	Rânes	7,0	14,9	28,5	52,2	824 17,6
Canton d'Exmes.	Saint-Brice-sous-Rânes	7,2	14,0	28,0	53,9	773 22,7
	Sevrai	7,7	14,7	21,1	69,8	788 21,2
	Vieux-Pont	6,3	14,6	22,8	63,4	758 24,2
	Le Bourg-Saint-Léonard	5,8	13,1	24,7	53,1	940 6,0
	Exmes	6,8	18,5	22,1	83,7	1 016 + 1,6
	La Cochère	4,9	18,3	21,9	86,3	1 100 + 10,0
	Courménil	6,6	22,2	30,5	72,9	806 19,4
	Fel	8,1	11,0	25,9	42,4	737 26,3
	Le Pin-au-Haras	3,1	15,5	18,4	83,8	1 109 + 10,9
	Saint-Pierre-la-Rivière	5,5	20,0	20,1	98,7	890 11,0
Canton de Gacé.	Sill-en-Gouffern	10,2	19,9	26,0	76,1	822 17,8
	Survie	8,0	17,8	24,2	73,7	708 29,2
	Chaumont	8,7	11,3	25,3	44,5	724 27,6
	Cisai-Saint-Aubin	7,1	16,9	24,3	69,5	952 4,8
	Croisilles	9,2	15,5	24,7	62,8	847 15,3
	Gacé	6,7	17,3	29,2	59,2	1 043 + 4,3
	Mardilly	5,8	17,3	21,6	79,7	1 000 0,0
	Ménil-Hubert-en-Exmes	8,7	13,2	25,8	51,1	804 19,6
	Neuville-sur-Touques	6,1	19,3	27,1	69,4	851 14,9
	Orgères	8,4	19,2	24,0	79,0	779 22,1
Canton du Merlerault.	Saint-Évroult-de-Montfort	6,0	16,9	25,1	67,4	843 15,7
	Échauffour	6,1	18,1	22,6	70,0	223 7,7
	La Genevraie	8,5	15,0	19,6	76,3	862 13,8
	Le Merlerault	7,7	18,4	25,5	72,3	957 4,3
	Nonant-le-Pin	6,6	21,2	29,0	73,3	970 3,0
	Planches	5,7	17,0	28,6	59,4	846 15,4
	Sainte-Gauberge-Sainte-Colombe	6,4	19,3	24,7	77,7	1 040 + 4,0
	Saint-Germain-de-Clairfouille	7,7	18,1	21,1	73,9	899 10,1
	Anceins	7,1	13,4	24,6	54,9	765 23,5
	La Ferté-Frênel	5,6	16,8	23,3	72,0	901 9,9
Canton de La Ferté-Frênel.	Gauville	8,5	16,8	22,4	75,0	867 13,3
	Glos-la-Ferrière	7,0	11,4	28,9	41,2	799 20,1
	La Gonfrière	7,3	14,7	23,1	63,7	893 10,7
	Hougon	7,7	15,2	21,5	70,6	775 22,5
	Monnai	8,3	18,7	27,9	67,1	904 9,6
	Saint-Évroult-N.-D.-des-Bois	7,3	23,8	19,1	124,8	1 069 + 6,9
	Saint-Nicolas-de-Sommaire	8,7	8,7	26,1	34,6	771 22,9
	Villers-en-Ouche	5,5	16,6	22,2	74,1	881 11,9
	Almenèches	7,1	15,2	25,9	58,6	987 1,3
	La Bellière	5,4	16,7	19,0	68,8	831 16,9
Canton de Mortrée.	Marcel	10,0	15,4	27,6	69,5	897 10,3
	Marmouillé	11,2	20,8	25,9	79,7	806 19,4
	Montmerci	7,6	16,7	25,8	64,7	863 13,7
	Mortrée	6,1	15,8	18,3	86,6	866 13,4
	Saint-Christophe-le-Jajolet	6,4	15,3	21,3	71,4	786 21,4
	Virigny	5,2	9,6	24,3	39,6	914 8,6

	Communes.	Nuptialité.	Natalité.	Mortalité.	Pour 100 décès, 1 000 combien de naissances.	Pour 1 000 habitants en 1876, combien en 1896.	Perte de population pour 100 habitants en 20 ans.
Canton de Putanges.	Bazoches-au-Houlme	7,1	17,2	23,7	74,7	845	15,5
	Champcerie	11,6	9,4	17,7	53,5	704	29,6
	Chénédouit	7,1	15,1	26,1	57,8	646	35,4
	La Forêt-Auvray	4,4	16,5	26,3	62,9	808	19,2
	La Fresnaye-au-Sauvage	8,1	16,1	25,3	63,6	751	24,9
	Giel	6,1	20,1	14,3	140,8	1 000	0,0
	Hablouville	4,4	17,8	25,6	69,5	888	11,2
	Ménil-Gondouin	7,0	10,6	25,9	41,1	739	26,1
	Ménil-Hermei	13,5	16,8	25,8	64,9	702	29,8
	Neuvy-au-Houlme	6,2	15,7	25,3	62,2	769	23,1
	Pont-Écrepin	8,6	17,0	27,9	60,9	726	27,4
	Putanges	6,3	17,2	23,6	72,5	955	4,5
	Rabodanges	5,5	17,9	23,7	74,2	980	2,0
	Rônai	7,1	16,7	23,3	71,9	808	19,2
Saint-Aubert-sur-Orne	7,4	14,8	23,3	63,4	751	24,9	
Sainte-Honorine-la-Guillaume	7,0	18,9	24,6	75,9	818	18,2	
Canton de Trun.	Bailleul	5,8	14,6	22,6	64,7	744	25,6
	Chambois	4,8	14,9	24,2	53,9	871	12,9
	Montabard	6,0	14,3	25,6	55,9	725	27,5
	Nécy	5,9	13,4	30,3	47,8	768	23,2
	Saint-Gervais-des-Sablons	9,9	22,2	25,9	85,9	900	10,0
	Tournai-sur-Dives	6,1	17,1	22,5	76,0	724	27,6
Trun	5,8	18,5	30,7	60,3	962	3,8	
Canton de Vimoutiers	Le Bosc-Renoult	6,0	15,4	28,4	58,6	887	11,3
	Camembert	9,6	20,0	23,7	84,2	849	15,1
	Canapville	8,8	16,4	25,3	65,0	847	15,3
	Les Champeaux	8,9	16,1	18,2	77,6	1 024	+ 2,4
	Crouttes	7,9	13,0	20,7	62,7	828	17,2
	Pontchardon	6,1	23,8	19,5	122,0	1 015	1,5
	Le Renouard	7,9	15,5	23,3	66,6	934	6,6
	Roiville	9,8	13,9	23,1	60,2	867	13,3
	Saint-Aubin-de-Bonneval	6,2	14,3	24,6	58,1	886	11,4
	Le Sap	6,6	17,8	25,6	69,6	921	7,9
Ticheville	8,0	17,9	23,4	76,6	1 050	+ 5,0	
Vimoutiers	5,9	18,3	27,8	66,2	926	7,4	

ARRONDISSEMENT DE MORTAGNE.

Canton de Bazoches- sur-Hoëne.	Bazoches-sur-Hoëne	5,2	15,5	23,0	67,3	754	24,6
	Champeaux-sur-Sarthe	5,4	13,5	25,4	53,0	695	30,5
	Courgeot	8,4	16,5	18,6	86,9	796	20,4
	La Ménière	7,2	18,0	26,4	68,9	852	14,8
	Saint-Aubin-de-Courteraie	6,0	13,1	20,2	67,7	817	18,3
	Sainte-Céronne-lès-Mortagne	7,5	15,0	24,9	60,3	776	22,4
	Saint-Ouen-de-Sécherouvre	6,2	15,5	24,0	64,4	819	18,1
Soligny-la-Trappe	6,1	16,5	23,5	50,4	749	25,1	
Canton de Bellême.	Appenai-sous-Bellême	7,6	21,8	28,1	77,8	714	28,6
	Bellême	6,3	16,7	30,0	55,5	885	11,5
	La Chapelle-Souéf	7,6	20,0	25,4	79,0	797	20,3
	Chemilli	6,6	16,6	22,7	73,0	752	21,8
	Dame-Marie	7,0	19,1	16,2	118,0	757	24,3
	Le Gué-de-la-Chaine	5,8	18,5	27,5	67,4	711	28,9
	Igé	7,8	19,6	26,3	74,3	797	20,3
	Origny-le-Butin	7,9	19,0	34,8	54,9	658	34,2
	Origny-le-Roux	8,4	19,5	21,1	92,3	835	16,5
	Pouverai	7,7	16,0	29,5	54,2	830	17,0
	Saint-Fulgent-des-Ormes	7,1	22,3	19,4	114,8	833	16,7
	Saint-Martin-du-Vieux-Bellême	7,2	20,9	26,5	78,9	734	26,6
Serigny	9,0	17,6	27,8	63,2	666	33,4	
Vaunoise	7,5	21,7	23,4	84,5	724	27,6	
Canton de Laigle.	Aube	5,2	18,2	19,2	95,0	990	1,0
	Beaufai	4,2	13,3	15,6	83,8	864	13,6
	Chandai	5,7	13,0	23,5	55,3	838	17,2
	Crulai	7,7	13,4	25,7	52,2	863	13,7
	Irai	6,9	19,8	29,0	73,0	849	15,1
	Laigle	7,7	18,8	29,6	60,9	986	1,4
	Rai	7,0	17,6	16,6	105,8	929	7,1
	Saint-Martin-d'Écublai	8,4	20,6	17,9	115,1	1 072	+ 7,2
	Saint-Ouen-sur-Iton	5,3	17,9	16,9	105,7	1 273	+ 27,3
	Saint-Sulpice-sur-Rille	8,0	18,1		81,4	1 091	+ 9,1
Saint-Symphorien-des-Bruyères	8,9	15,1		56,9	783	21,3	

	Communes.	Nuptialité.	Natalité.	Mortalité.	Pour 100 décès, combien de naissances.	Pour 1 000 habitants en 1876, combien en 1896.	Perte de population pour 100 habitants en 20 ans.
Canton de Longny.	L'Hôme-Chamondot	7,1	18,3	27,8	65,8	621	37,9
	La Lande-sur-Eure	7,9	15,6	24,0	65,1	854	14,6
	Longny	7,4	17,1	26,6	64,1	794	20,6
	Le Mage	7,3	13,6	22,8	59,5	807	19,3
	Marchainville	6,8	14,2	23,1	61,4	801	19,9
	Les Menus	6,2	15,3	27,1	56,6	790	21,0
	Moulicent	7,9	19,9	17,8	111,7	873	12,7
	Neuilley-sur-Eure	7,5	17,8	18,8	95,1	748	25,2
	Saint-Victor-de-Réno	3,9	17,6	25,2	69,7	706	29,4
	La Chapelle-Montligeon	7,5	14,6	26,2	55,6	»	»
Canton de Mortagne.	Courgeon	8,5	14,0	16,3	85,9	926	8,4
	Feings	5,5	16,3	16,9	97,9	870	13,0
	Mauves	6,1	15,1	25,1	60,0	822	17,8
	Mortagne	6,3	15,5	29,5	52,7	913	8,7
	Réveillon	7,0	17,0	18,7	90,8	758	24,2
	Saint-Hilaire-lès-Mortagne	3,9	13,4	19,3	68,9	852	14,8
	Saint-Langis-lès-Mortagne	7,3	20,2	20,8	98,2	932	6,8
	Saint-Mard-de-Réno	6,4	17,1	24,8	69,1	789	21,1
	Villiers-sous-Mortagne	6,5	22,0	19,8	113,3	938	6,2
	Bonsmoullins	5,7	15,4	16,1	88,8	805	19,5
Canton de Moulins-la-Marche.	La Ferrière-au-Doyen	6,5	12,0	20,8	53,8	775	22,4
	Mahéru	6,7	11,8	19,2	61,6	755	24,5
	Moulins-la-Marche	7,3	17,8	25,1	71,3	929	7,1
	Notre-Dame-d'Aspres	5,7	13,6	25,1	54,2	939	4,1
	Saint-Hilaire-sur-Rile	6,1	19,5	26,9	72,8	1 005	+ 0,5
	Saint-Martin-d'Aspres	5,2	10,7	23,3	46,0	754	24,6
	Saint-Pierre-des-Loges	9,5	13,6	22,6	60,2	752	24,8
Canton de Nocé.	Berd'huis	6,9	18,7	43,4	43,0	847	15,3
	Colonard	7,3	18,8	27,1	69,3	720	28,0
	Courcerault	9,6	20,7	24,5	84,8	827	17,3
	Dancé	8,7	19,4	30,3	64,0	842	15,8
	Nocé	7,6	20,0	36,0	55,7	773	22,7
	Préaux	8,1	22,7	31,0	73,3	817	18,3
	Saint-Cyr-la-Rosière	9,6	18,4	27,8	66,7	820	18,0
	Saint-Jean-de-la-Forêt	7,1	22,3	31,0	71,9	726	27,4
	Saint-Pierre-la-Bruyère	6,3	21,2	25,3	83,7	844	15,6
	Verrières	6,9	15,8	25,7	61,5	838	16,2
Canton de Pervençhères.	Barville	6,8	16,5	21,8	74,5	784	21,6
	Bellavilliers	8,0	16,6	22,1	75,0	769	23,1
	Coulimer	7,8	19,8	25,4	78,2	812	18,8
	Éperrais	5,6	18,3	26,2	69,9	753	24,7
	Montgandry	5,0	18,4	16,8	109,2	860	13,0
	La Perrière	6,4	22,2	29,5	75,2	720	28,0
	Pervenchères	7,1	20,1	20,2	99,3	831	16,9
	Le Pin-la-Gareanne	5,8	16,7	23,3	71,5	797	20,3
	Saint-Jouin-de-Blavou	8,8	17,5	19,8	88,8	747	25,3
	Saint-Juhen-sur-Sarthe	6,3	16,3	23,3	69,8	809	19,1
Suré	10,0	20,0	27,0	73,9	714	28,6	
Canton de Rémalard.	Bellou-sur-Huïne	7,9	17,3	27,9	62,3	901	9,9
	Boissy-Maugis	7,9	15,1	25,0	60,2	838	16,2
	Bretoncelles	8,1	21,3	32,4	65,5	862	13,8
	Condeau	5,9	25,3	35,0	72,2	751	24,9
	Condé-sur-Huïne	6,8	18,9	28,0	66,6	947	5,3
	Coulonges-les-Sablons	7,8	23,6	28,8	82,6	897	10,3
	Dorceau	7,5	18,0	28,4	63,5	800	14,0
	La Madeleine-Bouvet	7,3	16,0	30,0	53,5	726	27,4
	Moutiers-au-Perche	7,7	22,0	34,1	64,5	802	19,8
	Rémalard	7,4	18,0	31,2	53,0	898	10,2
Saint-Germain-des-Grois	6,5	13,4	28,1	47,6	918	8,2	
Canton du Theil.	Bellou-le-Trichard	8,5	20,9	32,4	64,0	802	19,8
	Ceton	6,8	22,3	33,0	96,9	838	16,2
	Gémages	6,1	19,3	27,9	69,0	731	26,9
	L'Hermitière	9,4	22,2	37,5	59,3	840	16,0
	Mâle	6,4	20,9	36,6	57,1	884	11,6
	La Rouge	7,5	20,3	36,7	55,2	931	6,9
	Saint-Agnan-sur-Errre	5,5	21,4	34,7	61,6	833	17,7
	Saint-Germain-de-la-Coudre	7,4	17,7	32,3	54,7	865	13,5
	Saint-Hilaire-sur-Errre	7,4	18,8	36,3	51,8	836	16,4
	Le Theil	5,2	21,8	28,3	76,4	1 023	+ 2,2
Canton de Tourouvro.	Buberté	10,5	14,5	20,2	72,1	809	19,1
	Lignerolles	7,0	22,9	28,2	81,1	867	13,3
	Moussonvilliers	7,5	17,7	26,3	67,5	883	11,7

	Communes.	Nuptialité.	Natalité.	Mortalité.	Pour	Pour	Perte
					100 décès, 4000	1000 habitants	de population
					combien	en 1876,	de 100
					de	en 1896.	habitants
					naissances.		en 20 ans.
Canton de Tourouvre (suite).	Randonnai	7,2	18,0	23,1	78,1	1 190	+ 18,0
	Saint-Maurice-lès-Chérencei	5,5	14,1	23,8	59,1	884	11,6
	Tourouvre	7,4	16,6	22,9	72,9	919	8,1

ARRONDISSEMENT DE DOMFRONT.

Canton d'Athis.	Athis	7,1	16,3	25,6	66,1	764	23,6
	Berjou	7,8	17,9	27,2	65,8	794	20,6
	Bréel	8,1	19,5	23,0	84,9	898	10,2
	Cahan	8,0	17,8	23,9	74,4	1 003	+ 0,3
	La Carneille	5,2	15,9	23,7	57,0	701	29,9
	Durcel	4,7	16,4	25,2	61,3	794	20,6
	La Lande-Saint-Siméon	9,0	16,0	25,5	62,8	716	28,4
	Ménil-Hubert-sur-Orne	8,3	16,7	23,3	59,0	772	22,8
	Roufeugeral	6,6	14,6	23,8	50,6	652	34,8
	Sainte-Honorine-la Chardonne	5,5	15,0	24,6	61,0	787	21,3
	Sainte-Opportune	6,0	21,8	25,0	87,5	785	21,5
	Saint-Pierre-du-Regard	7,3	21,2	26,4	80,5	934	6,6
	Ségnie-Fontaine	7,8	21,1	23,0	74,7	744	25,6
Taillebois	6,0	14,8	16,0	39,6	736	26,4	
Canton de Domfront.	Avrilly	9,4	21,4	19,6	107,8	860	14,0
	Céaucé	6,4	21,6	22,4	96,5	891	10,9
	Champsocret	6,9	18,3	29,6	61,9	789	21,1
	Domfront	6,2	18,2	25,5	71,2	»	»
	La Haute-Chapelle	6,4	27,0	25,8	101,7	954	4,6
	Lonlay-l'Abbaye	6,3	21,8	22,6	96,6	832	16,8
	Rouellé	4,9	19,6	23,7	82,5	958	4,2
	Saint-Bômer-les-Forges	7,4	22,5	24,7	91,4	865	13,5
	Saint-Clair-de-Halouze	8,4	20,5	27,4	74,7	698	30,2
Saint-Gilles-des-Marais	4,0	26,6	26,6	100,0	944	8,6	
Canton de La Ferté-Macé.	Antoigny	7,5	19,3	24,6	78,5	951	4,9
	Couterne	5,8	19,6	27,4	71,8	967	3,3
	La Ferté-Macé	6,1	15,9	21,4	73,7	795	20,5
	Lonlay-le-Tesson	5,9	15,1	26,0	46,4	792	20,8
	Magny-le-Désert	6,4	16,1	24,4	65,9	748	25,2
	Saint-Maurice-du-Désert	6,9	16,2	27,6	58,7	819	18,1
	Saint-Michel-des-Andaines	6,9	18,9	32,1	58,8	810	19,0
La Sauvagère	5,5	17,0	25,0	67,9	696	30,4	
Canton de Flers.	Aubusson	5,6	13,9	18,3	76,0	567	43,3
	Caligny	6,6	16,8	22,3	75,4	738	26,2
	Cerisi-Belle-Étoile	6,3	17,9	23,5	75,5	767	23,3
	La Chapelle-au-Moine	9,8	13,9	23,1	49,5	674	32,6
	La Chapelle-Biche	6,9	18,7	23,5	79,3	655	34,5
	Flers	7,2	22,2	25,8	86,9	1 201	+ 20,1
	La Lande-Patry	6,6	19,4	24,1	80,5	990	1,0
	Landigou	5,4	11,7	21,9	53,3	671	32,9
	Landisacq	5,4	16,8	21,2	79,0	773	22,6
	Montilli	5,5	18,2	21,6	65,8	794	20,6
	Saint-Georges-des-Groseillers	5,9	19,6	24,7	79,5	1 136	+ 13,6
Saint-Paul	5,3	19,3	20,9	92,1	854	14,6	
La Selle-la-Forge	5,5	16,8	26,5	63,2	823	17,7	
Canton de Juvigny-sous-Andaine.	La Baroche-sous-Lucé	7,3	19,4	20,7	93,8	825	17,5
	Beaulandais	7,1	22,6	21,4	165,7	913	8,7
	La Chapelle-Moche	6,6	19,0	35,4	53,7	931	6,9
	Geneslay	7,9	16,9	28,1	60,7	867	13,3
	Haleine	3,9	14,2	31,7	41,5	890	14,0
	Juvigny-sous-Andaine	5,9	21,2	33,4	63,4	884	11,6
	Loré	7,6	25,6	26,8	95,8	912	8,8
	Saint-Denis-de-Villeneuve	7,6	19,6	19,1	102,7	843	15,7
	Sept-Forges	6,4	21,5	23,6	91,0	892	10,8
	Tessé-Froulay	6,3	16,1	25,9	72,5	757	24,3
	Tessé-la-Madeleine	6,4	17,9	32,0	55,9	1 104	+ 10,4
Canton de Messei.	Banvou	6,5	19,8	22,8	86,8	837	16,3
	Bellou-en-Houlme	9,0	17,8	25,5	70,1	720	23,0
	Le Châtellier	8,0	17,9	22,5	79,3	935	6,5
	La Coulonche	6,8	16,8	25,6	64,1	725	27,5
	Dompierre	6,1	22,4	28,9	77,4	719	28,1
	Echalou	6,6	18,1	27,0	67,1	723	27,7
	La Ferrière-aux-Étangs	7,3	18,3	26,4	69,2	733	26,7
	Messei	5,5	15,1	26,1	57,9	689	31,1
	Saint-André-de-Messei	8,3	19,3	24,5	79,0	782	24,8
Saires-la-Verrerie	5,1	16,6	25,6	64,6	753	24,7	

Communes.	Nuptialité.	Natalité.	Mortalité.	Pour 100 décès, combien de naissances.	Pour 1 000 habitants en 1876, combien en 1896.	Perte de population pour 100 habitants en 20 ans.	
—							
Canton de Passais.	L'Épinay-le-Comte	8,7	22,7	26,6	85,4	879	12,1
	Mantilly	6,6	20,5	24,4	83,9	871	12,9
	Passais	6,0	22,4	22,5	99,9	934	6,6
	Saint-Fraimbault-sur-Pisse	7,0	21,4	23,6	90,6	917	8,3
	Saint-Mars-d'Égrenne	7,6	22,2	23,6	94,0	915	8,5
	Saint-Roch-sur-Égrenne	6,8	20,4	18,0	113,6	941	5,9
	Saint-Siméon	6,3	21,0	19,9	120,5	843	15,7
	Torchamp	6,7	24,5	18,7	130,4	847	15,3
	Beauchêne	4,6	20,1	18,2	110,2	801	19,9
	Chanu	5,8	19,5	23,9	85,0	780	22,0
Canton de Tinchebray.	Frênes	5,2	17,9	19,7	81,8	778	22,2
	Larchamp	7,9	23,4	22,2	105,2	811	18,9
	Moncy	8,0	19,2	21,8	88,0	770	23,0
	Montsecret	7,2	19,2	24,6	80,5	771	22,9
	Saint-Cornier-des-Landes	5,7	21,7	21,2	103,0	752	24,8
	Saint-Jean-des-Bois	4,1	21,8	21,7	100,7	781	21,9
	Saint-Pierre-d'Entremont	6,6	16,7	25,2	66,1	573	42,7
	Saint-Quentin-les-Chardonnets	9,1	17,8	23,6	75,5	742	25,8
	Tinchebray	6,2	20,3	21,9	94,8	1 007	+ 0,7
	Yvrandes	7,4	18,0	17,5	102,8	788	21,2

COMMENTAIRE DES TABLEAUX NUMÉRIQUES.

I. — DÉPOPULATION.

Lorsqu'il s'agit d'unités démographiques aussi petites que des communes rurales, la force de leur tendance à croître ou à décroître en population ne saurait être appréciée en examinant une période de dix années seulement. C'est pourquoi j'ai pris pour termes de comparaison deux recensements éloignés de vingt ans, 1876 et 1896.

La dépopulation dans l'Orne se produit non seulement dans l'ensemble du département, non seulement dans l'ensemble de chaque arrondissement et de chaque canton, mais encore dans presque toutes les communes étudiées une à une.

Si, à propos de chaque unité démographique, on se pose cette question : pour 1 000 habitants en 1876, combien y en a-t-il en 1896? ou cette autre : pour 100 habitants, quelle est la perte de population en vingt ans? on voit qu'il y a perte de population dans 346 communes sur 366 qui ont été examinées et qu'il n'y a gain que dans 20 seulement.

Ces 20 communes, qui jouissent d'une immunité en fait de dépopulation, sont éparses dans toutes les parties du département. Aucun canton n'en contient plus de 3; mais la plupart sont seules de leur genre dans leur canton.

Cette augmentation de population est, d'ailleurs, généralement faible. Elle est de moins de 5 habitants pour 100 dans 9 communes. Elle ne dépasse 10 que dans 6 communes et n'est réellement considérable qu'à Flers, où elle atteint 20 p. 100, et dans la petite commune de Saint-Ouën-sur-Iton, où elle s'élève à 27,3. Il faut ajouter que dans 16 de ces 20 communes, l'accroissement de la population s'accompagne d'une natalité inférieure à la mortalité, de sorte qu'il est dû entièrement à l'immigration d'habitants provenant des communes voisines. Cette immigration est même très considérable dans quelques communes comme Gacé et Tessé-la-Ma-

deleine, puisque l'augmentation de la population se produit dans des collectivités qui ont moins de 60 naissances pour 100 décès.

143 communes sont sujettes à une dépopulation très active qui dépasse 20 habitants pour 100 en vingt ans. Sur ce nombre, 124 ont perdu de 20 à 29,9 habitants pour 100 en vingt ans; 15 ont perdu de 30 à 39,1, et, enfin, 4 ont perdu de 40 à 43,3 habitants sur 100. J'ai plusieurs fois signalé à l'attention des observateurs une intéressante commune du canton de Beaumont-Hague (Manche), qui a perdu 50 p. 100 de sa population en cinquante ans. Ici, nous nous trouvons en présence d'un riche assortiment de communes où la dépopulation a encore été beaucoup plus rapide, bien qu'elle n'ait été étudiée que dans une moindre durée.

L'arrondissement d'Alençon contient 22 communes qui ont perdu de 20 à 29,9 habitants pour 100 en vingt ans. 2 communes en ont perdu, l'une 30 et l'autre 36; 2, Hauterive et Tanville, ont perdu, la première 40,8, la seconde 42,5 habitants pour 100.

Aucune commune du canton est d'Alençon ne présente une perte de population atteignant 20 p. 100, bien que quelques-unes aient une natalité extrêmement basse : elles reçoivent des immigrants.

Le canton ouest d'Alençon n'a, lui-même, que 4 communes ayant subi une perte de 20 à 29,9 habitants pour 100, et 1 commune en ayant perdu 30. Dans le canton de Carrouges, qui en est le prolongement oriental, la dépopulation a été beaucoup plus active : 7 communes ont perdu de 20 à 29,9 p. 100 et 1 jusqu'à 36 p. 100 de ses habitants.

Dans le canton de Courtomer, 4 communes ont perdu de 20,2 à 26,2 habitants pour 100. Dans 3 de ces communes, la natalité est très faible. Le canton de Sées présente à l'observateur 2 communes à dépopulation très active, dont l'une a perdu 25,8 et l'autre 42,5 habitants pour 100.

Le canton du Mêle-sur-Sarthe, qui est certainement l'un des plus mauvais du département sous tous les rapports, offre 6 communes dont la perte de population varie de 21,7 à 26,5 p. 100 et une septième qui a perdu 40,8 p. 100 de ses habitants.

Dans l'arrondissement de Mortagne, il existe 40 communes à dépopulation extrême, dont 36 ont perdu de 20 à 29,9 et 4 de 30 à 39,9 habitants pour 100 en vingt ans. Elles se répartissent fort inégalement selon les cantons. Celui de Tourouvre n'en a pas. Ceux de Laigle et du Theil n'en ont que chacun une. Ceux de Rémalard et de Mortagne en ont chacun 2. Le canton de Nocé en compte 3; celui de Moulins-la-Marche, 4. Les cantons de Bazoches-sur-Hoëne et de Longny chacun 5; celui de Pervençères en a 7. Enfin, le canton de Bellême, sur 15 communes dont il se compose, en compte 10 qui ont perdu plus de 20 p. 100 de leur population en vingt ans, et, sur ces 10, l'une a perdu jusqu'à 33,4 et l'autre jusqu'à 34,2 p. 100, c'est-à-dire plus du tiers de ses habitants. C'est l'un des cantons du département, et peut-être de la France entière, qui seraient le plus dignes d'être étudiés sous ce rapport spécial de la dépopulation. Elle est due, en partie, à l'excès des décès sur les naissances; mais en partie, aussi, à l'émigration rurale. L'importance relative de ces deux causes est très variable selon les communes. Il serait intéressant de rechercher quelle répercussion l'émigration rurale d'un si grand nombre de personnes exerce sur la composition de la population par âge et par état civil et par suite sur le nombre des mariages et des naissances. Il serait non

moins intéressant, enfin, de constater les effets que d'analyser les causes : on se sent pris de la curiosité de connaître quel peut être l'état économique, moral, intellectuel, esthétique des populations ainsi éclaircies et décomprimées. On ne saurait trop la recommander à l'attention des sociologues observateurs.

Un autre canton où la dépopulation se produit aussi avec une intensité remarquable est celui de Briouze, dans l'arrondissement d'Argentan. Dans 6 communes de ce canton, elle varie de 20 à 29,9 et dans 3 autres elle est de 31,4, de 32 et de 37,8 pour 100 habitants en vingt années. Les cantons limitrophes d'Écouché et de Putanges présentent aussi beaucoup de communes à dépopulation extrêmement rapide, le premier en a 5 et l'autre 7, dont l'une, Chênedouit, a perdu 35,4 habitants pour 100 en vingt ans. C'est un pays qui, lui aussi, devrait tenter l'observateur.

Les deux cantons de Trun et de la Ferté-Frênel présentent chacun 4 communes ayant perdu de 20 à 29,9 habitants sur 100 en vingt ans. Les cantons d'Exmes et de Gacé en ont chacun 2 dans le même cas; les cantons d'Argentan et de Mortrée, chacun une seulement; enfin, ceux du Merlerault et de Vimoutiers n'en ont pas. La dépopulation s'y produit cependant; elle y est aussi presque universelle, seulement elle y est moins profonde. Au contraire, elle y est à la fois très profonde et très généralisée dans l'arrondissement de Domfront. C'est là un phénomène d'autant plus remarquable que l'abaissement de la natalité et l'excès des décès sur les naissances y sont moins considérables et moins généralement répandus que dans les trois autres arrondissements. Mais la population, qui y est très dense, éclaircit ses rangs trop serrés par l'émigration. Beaucoup d'ouvriers de la grande ou de la petite industrie, non prolétaires, petits propriétaires économes et rangés au contraire, y vivaient d'un maigre salaire. Ils trouvent aujourd'hui plus avantageux d'aller offrir ailleurs leur travail.

Les deux cantons plus particulièrement industriels d'Athis et de Flers comptent ensemble 14 communes, la plupart fort peuplées, qui ont perdu de 20 à 29,9 habitants pour 100 en vingt ans; ils en comptent en outre 4 qui ont perdu de 30 à 39,9 habitants et une, Aubusson, qui a perdu jusqu'à 43,3 habitants sur 100 en vingt ans.

Sur 10 communes, le canton de Messei en compte 8 qui ont subi une perte de population de 20 à 31,1 habitants pour 100 en vingt ans. Dans le canton de Tinchebray, sur 13 communes, 8 ont perdu de 20 à 29,9 habitants pour 100 en vingt ans, et une autre, Saint-Pierre-d'Entremont, grande commune rurale de 1 291 habitants en 1876, n'en avait plus que 740 en 1896. Elle a perdu 42,7 habitants sur 100 en vingt ans. Les décès y ont considérablement dépassé les naissances, au moins pendant la décade 1883-1892; mais l'émigration, elle aussi, a joué un rôle extrêmement actif dans cette dépopulation si rapide. Les cantons de la Ferté-Macé et de Domfront n'ont que peu de communes à dépopulation aussi intense. Ceux de Juvigny et de Passais, les moins malades du département, sous plusieurs rapports, et notamment sous celui de la natalité, présentent cependant de la dépopulation dans presque toutes les communes; mais elle est relativement lente. Sauf dans une seule commune du premier de ces deux cantons, nulle part elle n'atteint le cinquième de la population, souvent elle est inférieure au dixième.

II. — POUR 100 DÉCÈS, COMBIEN DE NAISSANCES.

Quand on étudie département par département la répartition géographique des maladies sociales telles que la dépopulation, l'excès des décès sur les naissances ou l'abaissement de la natalité, il semble d'abord qu'elles se propagent à la manière des maladies épidémiques. Dès lors on est peu disposé à admettre qu'il y ait lieu d'étudier des unités aussi petites que des communes : car on s'attend à ce que le mal s'étende avec une intensité à peu près égale sur de larges espaces, et qu'il aille s'atténuant graduellement jusqu'aux parties du territoire demeurées indemnes. Une telle prévision, quelque naturelle qu'elle soit, ne se réalise cependant pas. Les communes les plus profondément atteintes, celles qui ont, par exemple, moins de 50 naissances pour 100 décès sont disséminées; quelques-unes sont tout à fait isolées, d'autres forment une traînée interrompue par des communes moins malades.

La répartition géographique est la même pour un certain nombre de communes qui jouissent d'une immunité par rapport à la dépopulation par excès des décès sur les naissances. Elles sont à l'état sporadique. Dans l'arrondissement d'Alençon, on en compte 3 situées dans 3 cantons différents et non contiguës qui présentent encore pendant la décade 1883-1893 plus de naissances que de décès.

Dans l'arrondissement d'Argentan, on en trouve 3 aussi dans le même cas et situées pareillement dans 3 cantons différents.

Dans l'arrondissement de Mortagne, on en compte 7 éparses dans 5 cantons. Seul le canton de Laigle en contient 3, les 4 autres cantons qui en contiennent n'en offrent que chacun 1.

L'arrondissement de Domfront présente 13 communes où les naissances dépassent encore les décès. 4 des 8 cantons de cet arrondissement n'en contiennent point. Le canton de Domfront et celui de Juvigny en contiennent chacun deux; les deux cantons de Passais et de Tinchebray, où nous verrons bientôt que la natalité s'est beaucoup mieux conservée que dans le reste du département, en présentent l'un 3 et l'autre 6.

Ces communes indemnes, bien que dispersées, ne se répartissent point cependant au hasard : très rares dans les deux arrondissements centraux d'Alençon et d'Argentan, elles sont plus nombreuses dans les deux arrondissements extrêmes de Mortagne, d'un côté, et de Domfront, de l'autre. La distribution des communes où les naissances dépassent les décès au milieu de celles qui ont plus ou beaucoup plus de décès que de naissances, rappelle celle des îles au milieu des profondeurs marines. Très rares dans les mers vastes et profondes, elles se rencontrent au contraire fréquemment sur les plateaux sous-marins qui leur forment un socle peu au-dessous du niveau des eaux. Ainsi, le canton de Passais n'a pas une seule commune offrant moins de 83 naissances pour 100 décès, et le canton de Tinchebray, sur ses 13 communes, n'en a que 2 qui aient moins de 80 naissances pour 100 décès. De plus, les 6 communes qui ont une natalité supérieure à leur mortalité sont contiguës et se pressent dans le sud-est du canton, contre la frontière du département de la Manche. Ici, le groupement géographique est donc évident. Dans presque tous les autres cantons il n'en existe aucune trace.

(A suivre.)

Arsène DUMONT.